



## *Ce projet parents-enfants / adolescents*

*Repose sur un mode partenarial avec l'école primaire Antoine de Saint-Exupéry de l'Escarène, des institutions et associations reconnues pour leurs actions en faveur de la parentalité et leur respect de la confidentialité.*

## *Les partenaires de cette opération*

*L'école primaire Antoine de Saint-Exupéry et les écoles du secteur*

*La Mairie de l'Escarène*

*L'Association pour la Promotion de la Prévention et de l'Economie Sociale en Europe*

*Le Conseil de Développement du Pays des Paillons et*

*Les Mairies (Berre-les-Alpes, Lucéram, l'Escarène, Touët-de-l'Escarène, Blausac, Peille, Peillon)*

*La CAF des A-M*

*Psychologues et éducateurs spécialisés*

*Associations ESCAMAM'S – APE le Petit Prince*

*Avec l'aimable participation d'artistes de la Vallée du Paillon*

*Thierry TRIPODI  
Musicien*

*Florence SCHUMPP  
Illustratrice*



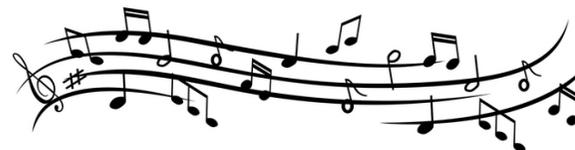
### **Contacts :**

**☎ : 04.93.92.89.01**

**@ : [appese@solimut.fr](mailto:appese@solimut.fr)**

## **INVITATION**

*Les années qui viennent,  
comment les voyons-nous ?  
Et si on les chantait ? Si on les  
dessinait ?*



***Samedi 21 mai 2022***

***Ecole Antoine de Saint-Exupéry - l'Escarène  
de 9h00 à 12h30***

***Respect des règles sanitaires en vigueur***

***Moment familial : Parents, enfants,  
collégiens, grands-parents,  
habitants des communes***

En 2020 et 2021, nous n'avons pas toujours pu pratiquer nos activités préférées, musique, danse, gymnastique, foot, peinture et dessin, lecture, théâtre ... mais n'y pensons plus, et pensons à demain et aux années qui viennent ...comment les voyons-nous ?

On pourrait le dire en chantant ou en dessinant, peut-être ?

C'est ce que nous vous proposons le samedi 21 mai de 9h00 à 12h00, à l'école Antoine de Saint-Exupéry de l'Escarène, avec la participation d'artistes de la Vallée du Paillon.



## PROGRAMME

**9h00 :** Accueil des enfants (de 3 à 16 ans) et de leurs parents ou grands-parents avec jus de fruit, café, brioches.

**9h30 - 11h30 :** Atelier parentalité : Animés par des professionnels de l'enfance et de la parentalité, groupes de discussion avec les parents (et grands-parents) sur le thème de la journée.

**9h30 - 11h30 :** Ateliers créatifs : MUSIQUE : A partir de petits textes déjà préparés par les enfants (avec ou sans l'aide des parents et des enseignants) ou petits textes improvisés, on essaye de les dire en musique avec l'aide d'un musicien.

**11h30 - 12h30 :** Exposition et présentation des œuvres

DESSIN PEINTURE : A partir de petits textes déjà préparés par les enfants (avec ou sans l'aide des parents et des enseignants) ou petits textes improvisés, on essaye de les illustrer par des dessins ou de la peinture avec l'aide d'une illustratrice, peintre et dessinatrice.

**12h30 :** Repas partagé

Madame, Monsieur,

Dans le contexte sanitaire actuel, il est important que chacun œuvre activement pour limiter la propagation du COVID-19.

De ce fait, je vous invite à prendre connaissance du protocole sanitaire qui sera appliqué lors de l'initiative « Les années qui viennent, comment les voyons-nous ? Et si on les chantait ? Si on les dessinait ? », le samedi 21 mai 2022 – école primaire Antoine de Saint-Exupéry (l'Escarène).

- ↳ Nettoyage des mains au gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée de la salle
- ↳ Distanciation physique d'un mètre minimum
- ↳ Prise de température à la maison : en cas de température supérieure à 38°, la famille s'engage à ne pas se présenter à l'initiative
- ↳ Signature des feuilles d'émargement avec le stylo personne